

**CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 9 juin 2016**

**POUR LE 14 juin 2016**

**OBJET :**

- **Délibération concernant l'arrêté du préfet sur la fusion des Communautés de Commune du Pays d'Argenton sur Creuse et du Pays Val de Creuse.**
- **Questions diverses.**
- 

**PRÉSENTS :** MM. Pierre PETITGUILLAUME, Daniel AUMAITRE Mme Pierrette DELAVEAU, M. Jacques MAUGRION, Mme Marie-Agnès PEYHARDI M. Patrice LUGNOT, M. Jérôme GABILLAUD, Mmes Séverine HEMERY, , Anne-Laure BODIN, Francine PILLAIRE.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Mme Agnès CHION, Mme Estelle RUFFLET (a donné pouvoir à Mme Pierrette DELAVEAU), M. René PELVET, M. Olivier DALLOT, M. Gilles LOUSTALOT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** M. Jacques MAUGRION

**Projet de fusion des Communautés de Communes du Pays d'Argenton sur Creuse et du Pays d'Eguzon-Val de Creuse**

Monsieur le Maire fait part du courrier de Monsieur le Préfet en date du 7 avril 2016. Il présente au Conseil Municipal l'arrêté préfectoral portant projet de fusion de la Communauté de Communes du Pays d'Argenton sur Creuse et de la Communauté de Communes du pays d'Eguzon – Val de Creuse dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis défavorable sur l'arrêté du projet de fusion des communautés de communes.